

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre *100*

N° *90*

SIGNALEMENT.

Le *J^m Martin Jean*
Martin Jean
nati de *Montsalvy*
demeurant à *Montsalvy*
allant à *Acadia (Nouvelle-Orléans)*
âgé de *24* ans, taille d'un mètre
17 centimètres
cheveux *brun foncé* front *decaussé*
sourcils *châtain* yeux *brun*
nez *petit* bouche *moyenne*
barbe *clairsemée* menton *brun*
visage *brun* teint *ordinaire*

SIGNES PARTICULIERS.

~

PIECES DEPOSÉES.

La demande

Fait à *Aurillac* le *29* juin *1844*.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

refait

Approchement



Nous soussigné Maire de Montréal
arrondissement d'Aurillac, certifie
que le nommé Martin Jean âgé de vingt
quatre ans né et demeurant à Montréal
sans profession, est de bonne vie et mœurs
et qu'on peut lui délivrer un passeport
pour se rendre auprès d'un oncle
restant à St Jacques de la Louisiane
nouvelle orléans.



signalement.

taille un mètre 87 millimètres.

cheveux châtains foncés

yeux bruns

nez court

front découvert.

nez petit.

Bouche moyenne.

barbe naissante

menton rond.

visage rond.

Martin
Jean

fait à Montréal le 23 juin 1851

Le Maire

Martin



Aprogenere